



Lectures du jour :

Nombres 6, 22-27

Luc 2, 16-21

Galates 4, 3-11

Des héritiers sans mérite !

Frères et sœurs,

Je vous propose ce matin de méditer, parmi les textes de notre nouvelle liste pour 2023, sur l'extrait de la lettre aux Galates.

Nous avons déjà vu pourquoi les habitants de la région d'Ankara en Turquie pourraient eux aussi chanter « Nos ancêtres les gaulois », je n'y reviendrai donc pas¹. Ils sont en effet les descendants de tribus gauloises (les Bituriges) qui s'opposèrent au début du 3^{ème} siècle avant J.C., à l'expansionnisme Hellène et poursuivirent leur course jusqu'en Anatolie, dans la cadre de ce que les historiens appellent la « Grande Expédition ».

Les églises fondées par Paul dans la région, étaient soumises dès son départ à diverses sources de conflits et/ou dérives :

- Une cohabitation entre chrétiens d'origine juive et chrétiens d'origine païenne qui se passe mal,
- Des prédicateurs itinérants qui attisent ces braises chaudes,
- Les chrétiens d'origine païenne qui interprètent à leur façon l'expression « Christ nous a libérés », notamment dans leur mode de vie, effectivement très « libre » !

Paul fait donc pour elles de nouveau le point sur les fondamentaux théologiques (christologiques) de cette nouvelle religion ne disposant encore d'aucun texte écrit, qui doit d'urgence consolider ses fondations. D'où cette lettre qui contient de nombreux versets-repères. Nous en verrons quelques-uns ce matin...

Quelle libération ?

Au cœur de la libération dont Paul parle au v.5, la question centrale est celle-ci :

« Qu'est-ce qui rend un homme, une femme, juste devant Dieu ? »

Or cette question fut réglée dès le 1^{er} livre de la Bible, la Genèse, à la suite d'un dialogue entre Dieu et Abram (il n'était pas encore Abraham), qui se désespérait de ne pas avoir de descendant, où Dieu lui déclare ceci :

***Contemple donc le ciel, compte les étoiles si tu peux les compter
(...). Telle sera ta descendance.***²

On ne peut bien interpréter cette promesse que si l'on prend en considération le fait que l'on était en plein midi et que le soleil ne se couchera que bien plus tard (au v.12).

¹ Galates 5, 16-25 du 27 Mai 2012 (voir dans le tome I)

² Genèse 15, 4

Abram ne pouvait donc pas voir grand-chose, ce qui ne l'empêcha pas de croire en cette promesse et le texte poursuit :

***Abram eut foi dans le SEIGNEUR, et pour cela
le SEIGNEUR le considéra comme juste.***³

Cette vieille histoire est, pour moi, exemplaire de ce qu'est la foi, la confiance libératrice en Dieu et ses promesses.

Le Décalogue n'interviendra que 4 siècles plus tard, avec Moïse, après ce dialogue entre Dieu et le Peuple, par l'intermédiaire de Moïse⁴ :

Maintenant, si vous m'écoutez et si vous gardez mon alliance, vous serez (...) pour moi un royaume de prêtres et une nation sainte.⁵

Le Peuple répond « d'un seul cœur » (v. 8), sans savoir tout à fait ce à quoi il s'engageait :

Tout ce que le SEIGNEUR a dit, nous le ferons.

Les tables de la Loi ne seront données que bien plus tard (au chapitre 31 du livre de l'Exode).

On remarquera que les 10 commandements (ou « les 10 Paroles ») sont conjugués au futur, sous la forme négative (tu ne...) et non à l'impératif (Fais !, Ne fais pas !). Il ne s'agit donc pas d'injonctions⁶, il faut entendre ces 10 Paroles comme la suite du dialogue :

« Si vous gardez mon Alliance, alors vous ne... », ce qui faisait dire à Paul :

Nous n'ignorons pas que la Loi est bonne, pourvu qu'on en fasse un usage légitime, sachant bien que la Loi n'est pas faite pour le juste, mais pour les méchants et les rebelles,⁷

Mais le Peuple, après avoir essuyé la colère de Dieu suite à l'épisode du veau d'or et avoir expié cette faute⁸, considèrera la Loi comme un juge de chaque instant, de chacun de ses gestes et de ses pensées.

Régulièrement, les prophètes essaieront de tirer de la Loi, l'essentiel :

Tout d'abord Esaïe « *Ainsi parle l'Éternel : Observez ce qui est droit, et pratiquez ce qui est juste* » (56, 1),

Puis Amos « *Car ainsi parle l'Éternel à la maison d'Israël : Cherchez moi, et vous vivrez* » (5, 4)

Et Michée « *Et ce que l'Éternel demande de toi, ô mortel, c'est que tu pratiques la justice, que tu aimes la miséricorde, que tu marches humblement avec ton Dieu* (6, 8)⁹.

Enfin Habacuc résume le principe fondateur du Décalogue : « *Le juste vivra par sa foi.* » (2, 4), dans la continuité de l'Alliance avec Abraham.

³ Genèse 15, 5

⁴ Pas plus que celle d'Abraham, l'historicité de Moïse ne peut être formellement prouvée. Mais l'important est ailleurs, la Bible n'est pas un livre d'histoire : l'un comme l'autre représentent le modèle de relation à Dieu. En ce sens, Moïse est présenté comme une préfiguration du Christ.

⁵ Exode 19, 4-5 : C'est-à-dire un peuple « mis à part ».

⁶ Sauf une, qui, elle, est conjuguée au présent : Honore ton père et ta mère ! On remarquera que la Bible utilise les mots « père et mère » et non pas parent 1 et parent 2 ».

⁷ 1 Timothée 1, 8

⁸ Cette expiation trouvera son terme à l'arrivée en terre promise. Aucun des auteurs de cet acte idolâtre n'y entrera, y compris Moïse.

⁹ Caractères que l'on retrouvera tels quels dans les Béatitudes.

Jésus nous libère effectivement, non pas de la Loi, mais de notre interprétation de celle-ci, lorsqu'il déclare :

***Le sabbat a été fait pour l'homme,
et non l'homme pour le sabbat,***

C'est donc d'abord de nous-mêmes et de notre obsession à vouloir être les auteurs-acteurs de notre propre justification, qu'il nous libère. N'oublions jamais que cette justification nous a été donnée une fois pour toutes par la mort du Christ sur la croix et sa résurrection, qui nous permet d'accéder à l'Eternité de Dieu, ce qui permet à Paul de dire (à Timothée) :

Ne rejette pas la grâce de Dieu; car si la justice s'obtient par la Loi, Christ est donc mort en vain¹⁰.

Quel héritage ?

Pour bien illustrer son propos, Paul utilise l'image de l'héritage. Nous sommes (l'Humanité) une fratrie d'héritiers. Une fratrie au sein de laquelle il y a des enfants naturels (le Peuple Juif) et des enfants adoptés (les païens que nous sommes).

Mais par le biais de la donation, du don à l'initiative du seul donateur, nous avons tous la même part à l'héritage.

Mais qu'avons-nous fait pour recevoir cet héritage ? L'avons-nous « mérité » d'une quelconque façon ? Bien sûr que non ! Que doivent alors faire tous les héritiers ? Rien sinon le recevoir, avec gratitude et humilité.

Le mérite

Et pourtant cette idée du mérite individuel reste prégnante dans nos raisonnements quotidiens. Qui n'a pas prononcé cette phrase fatale : « il l'a bien mérité » que l'on peut prendre dans un sens ou dans son sens contraire. Ou bien, face à une famille accablée par une succession de drames n'entend-on pas cette remarque : « elle ne méritait vraiment pas un tel accablement ! » en mêlant parfois Dieu à de tels sinistres événements.

C'est oublier que ni Dieu ni le mérite n'ont quelque chose à voir avec ces succession d'évènements, heureux ou dramatiques, évènements régis par le seul principe de causalité dont on chercherait en vain l'origine.

Etre attaché à la notion de mérite 2.000 ans après la venue de Christ parmi nous, cela signifie que nous n'avons pas encore totalement rompu avec la recherche de l'autojustification, de la perfection à nos propres yeux, ce que Paul condamne, évidemment :

***Vous êtes séparés de Christ, vous tous qui cherchez
la justification dans la Loi, vous êtes déçus de la grâce¹¹.***

Toujours idolâtres ?

De leur côté, les Galates d'origine païenne retenaient d'une autre affirmation de Paul :

¹⁰ Galates 2, 21

¹¹ Galates 5, 4

Là où le péché a abondé, la grâce a surabondé,

le feu vert donné à la poursuite de leur mode de vie dont ils ne pouvaient se détacher, ce qui fait dire à Paul :

Ils font profession de connaître Dieu, mais ils le renient par leurs œuvres, étant incapables d'aucune bonne action.¹²

Etre incapable de se détacher de nos habitudes de vie, n'est-ce pas cela une addiction ? Comment pouvons-nous être un homme nouveau, une femme nouvelle¹³ si nous ne pouvons pas couper le cordon avec tout ce dont nous sommes esclaves, avec ces idoles des temps modernes¹⁴ ?

La Seigneur nous tend la main pour nous aider à devenir véritablement Libres, et nous pouvons pour cela faire notre sabbat, prendre un temps de recul, une ascèse, un jeûne, pour remettre les choses dans le bon ordre, et redéfinir nos priorités à l'aune du message évangélique. Alors, oui, Jésus a raison lorsqu'il déclare

Le sabbat a été fait pour l'homme

Quel enseignement ?

Comme nous l'avons vu, la notion de mérite reste très prégnante dans notre façon d'envisager les ressorts de notre vie quotidienne.

Or, il y a déjà 2.000 ans, Jésus nous a ouvert un autre horizon.

La démarche naturelle de nos contemporains est d'être en permanence en compétition pour être le meilleur (fils, élève, professionnel, mari, père, généreux, dévoué), avec cette culpabilité diffuse du « pourrait mieux faire », comme si au bout de notre vie il y avait une récompense à attendre, à moins qu'il ne s'agisse d'un billet d'autosatisfaction.

Ce comportement est la cause de nombreux dysfonctionnements dans nos sociétés, qui contrarient le bien vivre ensemble, la fraternité et la paix.

Jésus nous dit « Si vous croyez en moi, si vous me laissez entrer en vous, alors tout vous est déjà donné ».

Par Christ, nous sommes libérés de cette exigence constante, génératrice d'insatisfaction, cette course pour être un autre que nous-mêmes. Alors, il est urgent de redevenir celui que nous n'aurions jamais dû cesser d'être en nous inclinant au pied de la croix rédemptrice.

En ce début d'année 2023 nous pouvons prendre cette résolution de repenser chaque matin aux Béatitudes qui veulent faire de nous des pauvres de cœur, débonnaires, miséricordieux, artisans de paix, et assoiffés de justice.

***Que 2023 vous apporte ces bénédictions,
dans vos familles et vos communautés,***

Amen !

François PUJOL

¹² Lettre à Tite 1, 16

¹³ Voir la rencontre de Jésus avec Nicodème (Jean 3, 1-21)

¹⁴ Dont chacun, avec un peu d'introspection, peut faire la liste.